

# **COMMUNIQUE DE PRESSE**

Saint-Denis, le 06/09/2021

# Bourse aux talents 2021-2022 Une aide pour préparer les concours de la fonction publique

La campagne 2021-2022 des Bourses Talents dans la fonction publique est lancée et se terminera le 15 octobre prochain.

### Qu'est-ce que le dispositif « bourses Talents » ?

Ce nouveau dispositif, créé par <u>l'arrêté du 5 août 2021</u> relatif au régime des bourses Talents remplace celui relatif aux allocations pour la diversité. Il a pour but de soutenir financièrement les candidats dans la préparation de concours de la fonction publique de catégorie A ou B en accordant, sous conditions de ressources notamment, une aide financière de 2 000 à 4 000 euros.

Les bourses Talents recouvrent deux dispositifs distincts :

- les bourses Talents « Prépas Talents » destinées aux personnes suivant un cursus au sein de cycles de formation dénommés « Prépas Talents », proposés par certaines écoles de service public (anciennes CPI) et par certains établissements publics d'enseignement supérieur ;
- les bourses Talents de droit commun accordées aux personnes préparant un concours en dehors d'une Prépa Talents après un passage en commission de sélection.

### Quel est le montant de la bourse ?

Le montant des bourses Talents varie selon la catégorie du bénéficiaire :

- 4 000 euros pour les bourses distribuées aux personnes inscrites dans une Prépa Talents.
- 2 000 euros pour les personnes préparant un concours en dehors d'une Prépa Talents.

A La Réunion, 30 bourses Talents sont disponibles, pour les personnes préparant un concours de la fonction publique en dehors du dispositif « Prépas Talents ».

#### Comment faire la demande ?

#### Bourses Talents de droit commun

- Les candidats préparant un concours en dehors d'une Prépa Talents, doivent se rendre sur le <u>site internet dédié</u> pour déposer leur dossier
- Service instructeur: bourses-talents.dgafp@finances.gouv.fr

Pour les candidats inscrits dans une formation à distance, une attention particulière sera portée au remplissage de la charte tutorat jointe (neutralité du tuteur, fonctions proches de celles du concours préparé)

## • Bourses Prépas Talents

Les candidats à une Prépa Talent doivent contacter un organisme de formation cité dans <u>l'arrêté du 5 août 2021</u>

La date de clôture des demandes est fixée au 15 octobre 2021, 23h59.

## Quels sont les critères d'éligibilité ?

- Conditions de ressources,
- Mérite et de motivation basés sur l'obtention de mentions et de non redoublement ainsi que la qualité de rédaction de la lettre de motivation et du CV.

## Pour plus d'informations

Consultez les principaux textes relatifs au dispositif sur : <a href="https://www.fonction-publique.gouv.fr/bourses-talents">https://www.fonction-publique.gouv.fr/bourses-talents</a>

Contact presse

Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 40 77 77-

Courriel: communication@reunion.pref.gouv.fr

Internet: www.reunion.gouv.fr

Twitter: @Prefet974 Facebook: @Prefet974